

Loiret → Actualités

TERRITOIRE ■ Plusieurs maires se sont rassemblés pour demander à l'État de chapeauter les actions à mener

Inondations : les élus veulent du concret

Les élus de huit communes ont écrit à la préfecture pour lui demander de rassembler les acteurs locaux afin de lancer rapidement des actions de prévention.

Caroline Bozac

caroline.bozac@centrefrance.com

« Nous voilà bientôt un an après les fameuses inondations de 2016. Nous sommes des élus réunis en toute simplicité, des représentants des habitants qui demandent des réponses », résume Frédéric Mura, maire de Fay-aux-Loges.

Avec lui, les élus des communes impactées par le canal d'Orléans et la Bionne : Bou, Boigny, Chécy, Mardié, Donnery, Vitry-aux-Loges et Combleux. Ainsi que le président de l'Association des maires du Loiret, Frédéric Cuillier. Ils sont unanimes dans leurs requêtes, adressées la semaine dernière à la préfecture du Loiret.

1 Que l'État rassemble. « Des études ont été lancées. Et c'est bien. Mais maintenant, un an après, on considère qu'on a tout ce qu'il faut, pour décider. Il faut lancer un



CRUE. Chécy était l'une des communes lourdement impactées par le sinistre. PHOTO D'ARCHIVES

plan d'action, et voir comment on le gère, ensemble. Il faut une action publique solidaire et sérieuse. Et l'État est le seul qui puisse chapeauter cette action », lance Jean-Vincent Vallès (Chécy).

Les élus espèrent se mettre « autour de la table, pour deux-trois jours, une semaine s'il le faut » afin de mettre en place ce plan d'action.

2 Du concret. Les élus notent les démarches déjà engagées : mise en place d'un comité stratégique de pilotage par le Département, nettoyage des parcelles... Mais estiment qu'on doit « passer à la vitesse supérieure » : remise en état des écluses, en les redimensionnant si besoin ; diagnostic des berges ; curage du canal ; alerte météo plus dé-

taillée ; création de bassins d'expansion dans les forêts ou les champs. « Il faudra travailler avec l'Office national des forêts et avec les agriculteurs – et la Chambre d'agriculteurs –, afin de les impliquer dans le projet, et de garantir des récoltes protégées ou des subventions », rappelle Frédéric Mura. « Quand nos habitants toujours inquiets nous demandent

où on en est, il faut qu'on puisse leur dire autre chose que "des études" ».

3 La gestion du canal. L'État est également sollicité pour modifier la loi de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) qui confie la gestion des cours d'eau à l'intercommunalité. « Toutes les études, celles de 2002, 2005, 2008... montrent qu'il faut une unité de gestion du canal et des cours d'eau pour prévenir, ou limiter les inondations », rappelle Frédéric Mura. Le Département s'est dit prêt à devenir propriétaire du canal, mais la loi l'interdit. Les maires souhaitent qu'elle soit amendée. ■

TABLE RONDE

Rendez-vous. La République du Centre organise une table ronde, ce mardi 30 mai, un an jour pour jour après le début des inondations de 2016. Celle-ci se déroulera à 19 heures à la salle des fêtes de Fay-aux-Loges, un des villages les plus touchés par les crues du printemps dernier. Le public est invité à y assister.

Thème. Cette table ronde reviendra sur les terribles événements, mais fera surtout le point sur l'état des choses aujourd'hui : ce qui a été fait, ce qui a besoin d'être fait, ce qui empêche que ces choses soient réalisées comment y arriver quand même...

Intervenants. Un agriculteur ; un particulier toujours délogé ; un sinistré de l'autoroute A10 ; une commerçante ; la directrice de la maison de retraite de Montargis, qui avait été évacuée ; l'Association d'assistance aux sinistrés du Loiret ; un élu foygien ; le président des Maires du Loiret ; le Syndicat de la vallée du Loing et de l'Ouanne ; le Département ; et la Croix-Rouge.

ARGENT

Les élus notent que, si la Région et le Département les ont soutenus financièrement, ils attendent toujours l'aide promise par l'État. Ils s'attendent à tout le plus à peine 20 ou 30 % des 8 ou 10 millions d'euros de facture évalués par l'État.